

L'effet idéologique du roman colonial au Maghreb

Dr Abdelhak Bouazza
Université de Fès, Maroc

Résumé :

Cet article vise l'étude de l'idéologie de la politique impérialiste qui s'était insidieusement infiltrée dans le roman dit colonial. Suivant pas à pas la constitution de ce genre littéraire exceptionnel, il s'avère qu'il s'était bâti sur les vestiges du roman de voyage et du roman exotique. Devenu idéologisé et idéologisant, le roman colonial les évince pour se jeter à corps perdu dans une bataille, non seulement pour la légitimation de la colonisation dans les pays conquis, mais pour confirmer également cette idée de supériorité de la race blanche. Or, il se trouve qu'au Maghreb, par une sorte de contagion assimilationniste maléfique, quelques écrivains maghrébins leur talonnaient le pas pour répéter la même rengaine selon les mêmes modèles. Cette supériorité de la race blanche trouve, en fait, son origine chez des théoriciens du XIX^e siècle qui, influencés par l'évolutionnisme de Darwin, avaient fini par animer les désirs du plus haut sommet de l'Etat. Se mobilise alors tout un arsenal d'appareils idéologiques (Althusser) pour la confirmation de l'eurocentrisme ; et la littérature n'en était pas moins efficace.

Mots-clés :

roman, colonialisme, Maghreb, eurocentrisme, idéologie.

De par sa fonction, la littérature coloniale demeure une littérature exceptionnelle dans le concert de la littérature mondiale toute entière. Son émergence et sa fonction ont été tributaires de ces conquêtes militaires entreprises pour la première fois par les grandes puissances occidentales des pays africains, asiatiques voire d'Amérique. Suite à un phénomène expansionniste, ces puissances coloniales dont, primordialement l'Angleterre et la France, ont créé des colonies par la force des armes tout en mobilisant, dans le même temps, un certain nombre d'appareils idéologiques dont un personnel efficace et une littérature de propagande : ce fut l'avènement du roman colonial.

En tant qu'appareil idéologique mis en œuvre dans un but purement apologétique, le roman colonial se fait le chantre des politiciens et de leurs œuvres. Sa fonction est l'exaltation des bienfaits qu'ils apportent dans des pays fraîchement conquis comme le progrès, la civilisation, la sécurité, l'assimilation, l'organisation, le développement etc. De cet effort conjugal entre le politique et le littéraire naît une littérature de propagande qui ne se refuse pas, le plus souvent, à épouser des idées extrémistes de quelques théoriciens radicaux. Dès le départ, nous assistons à la naissance d'une littérature à thèse qui est cautionnée par un dehors, et qui tente de faire preuve de la suprématie ontologique des européens sur les autres peuples pour légitimer leur présence en terres conquises.

En Afrique du nord, les écrivains coloniaux français louent depuis la fin du XIX^e siècle les expansions outre-mer et les idéaux de la métropole, ceux de "la plus grande France". Ils vantent encore les mérites et le bien-fondé de la colonisation ainsi que sa politique assimilationniste. Montés de toutes pièces, ils créaient même des mythes comme celui de la latinité de l'Afrique⁽¹⁾, fabriquaient des mensonges, ou fomentaient même des schismes au sein de la population indigène en jouant sur les identités et les races, termes fort récurrents dans leurs écritures⁽²⁾. Influencés par "la grandeur de la France" et sa "mission civilisatrice" que chantaient cette littérature, les écrivains maghrébins naissants leur emboîtaient malencontreusement le pas, sans aucune prise de conscience vis-à-vis de la littérature qu'ils produisaient. Ils s'essayaient exclusivement au genre romanesque pour produire une littérature de la même facture. Celle-ci chante la même rengaine suivant les modèles et les références du roman colonial. Ce n'était qu'après coup, que des écrivains bien consciencieux tissent une toile contrastée pour percer à jour une idéologie souterraine. Ils dévoilent ces soi-disant principes humanistes que chantent les coloniaux, et prennent le contre-pied d'une mission civilisatrice qui leur avait toujours servi d'alibi.

Le propre de notre article est de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce qu'un roman colonial ? Pourquoi et pour quels objectifs toute cette batterie littéraire à ce moment précis de l'impérialisme occidental en général et français en particulier ? Comment fonctionne l'idéologie dans les textes littéraires coloniaux et quels sont ses autres organes ? Enfin, comment les écrivains autochtones furent l'objet d'une aussi préjudiciable contagion ?

1 - Le roman colonial acception et origine :

Les chercheurs s'accordent que le roman colonial remonte déjà à ce mouvement littéraire foisonnant qui a vu le jour pour la première fois, en fin du XIX^e siècle, dans l'île de la Réunion alors contrôlée par la France. C'est à travers la plume des deux Français, Georges Athénas (1877-1953) et son cousin Aimé Merlo (1880-1958), qui écrivaient ensemble sous le pseudonyme de Marius-Ary Leblond, que le roman colonial français a connu ses premiers balbutiements. Selon Pierre Mille, un roman colonial est défini comme un roman qui doit voir le jour dans la colonie, écrit par les colons et dont l'intrigue se déroule dans cette même colonie⁽³⁾. Cela dit un roman qui n'est pas écrit par un originaire du monde colonial, même s'il porte sur une colonie, n'est pas considéré comme tel ; car tout simplement il ne pourrait jamais s'assimiler l'âme du pays. Il s'apparente ainsi beaucoup plus à un roman de voyage, ou un roman exotique qui ne traduisent aucunement l'âme du colon.

En effet, le roman colonial tire son origine de l'exotisme, mais il s'en écarte par la suite parce que leurs objectifs sont différents. Comme phénomène culturel de goût pour l'étranger (l'Autre) et l'ailleurs, le roman exotique découle, à son tour, de la littérature de voyage. Celle-ci est la conséquence de ces pérégrinations effectuées hors de l'Europe par des voyageurs et des écrivains d'où la naissance de l'exotisme. Roland Lebel dit que ces voyageurs étaient "les premiers à fournir et à répandre dans le public les premiers éléments d'information qui peu à peu

constituent l'image du pays exotique"⁽⁴⁾. Et c'est l'Orient qui a toujours constitué primordialement un ailleurs exotique pour ces écrivains, c'est-à-dire pittoresque, fabuleux et mystérieux. Ils n'étaient préoccupés d'ailleurs que par des paysages insolites qu'ils ont nourris par leur création, ce qui a fini par la constitution d'un imaginaire occidental complètement fantaisiste. Or, ces chasseurs d'images et amateurs de folklores affichaient un désintéressement complet vis-à-vis d'une quelconque idéologie. C'est la raison pour laquelle ce genre de littérature s'était vite éclipsé pour laisser place, notamment en France, à celle qui partage les mêmes préoccupations que les politiciens.

En 1926, les Leblond, tout en se réclamant du réalisme de Balzac, publient un livre "Après l'exotisme de Loti, le roman colonial"⁽⁵⁾ pour inscrire, d'une part, le roman colonial comme genre dans l'histoire littéraire, d'autre part pour contrecarrer l'exotisme de cet écrivain voyageur qualifié de "factice" et "psychologisant". On ne tarda pas à jeter de l'opprobre sur Pierre Loti, car ses récits de voyage, rangés sous l'appellation de "faux exotisme", de "littérature touristique" ou d'"impressionnisme superficiel" selon Roland Lebel, étaient condamnables à bien des égards⁽⁶⁾. Pierre Loti qui écrivait des romans largement autobiographiques issus de ses multiples voyages effectués en mission n'a jamais pu connaître la consécration.

Aux yeux des écrivains coloniaux, la littérature exotique demeure une fausse littérature, car elle est écrite par des métropolitains de passage ; ces nouveaux débarqués étonnamment naïfs. Elle ne vise que le divertissement du public de la Métropole. Roland Lebel dit qu'à la différence de cette littérature écrite par les passants qui ne tenaient compte que "du décor, du costume, de ce qu'il y a d'étrange dans les mœurs du pays", la littérature coloniale est celle qui est "écrite par les coloniaux eux-mêmes, par ceux qui sont nés là-bas ou par les émigrés qui ont fait de la colonie leur seconde patrie"⁽⁷⁾. Dès lors,

son acception se précise et devient ainsi la servante jurée de la conscience coloniale comme l'affirme tout crûment János Riesz : La littérature qui, depuis la fin du XIX^e siècle, fait propagande pour l'idée coloniale, glorifie l'œuvre coloniale de la France, ou comme on dit dans les textes coloniaux, "fait connaître et aimer" les colonies à la plupart des Français⁽⁸⁾.

Dans le vaste empire français, chaque pays colonisé, dit Roland Lebel, doit donner "naissance à une des œuvres particulières, puisque l'écrivain cherche à exprimer des caractères spécifiquement locaux"⁽⁹⁾. C'est le cas de l'Algérianisme⁽¹⁰⁾, dont on a fait la distinction entre la littérature "sur l'Algérie" et la littérature "par l'Algérie"⁽¹¹⁾. Si la littérature coloniale désigne donc du point de vue thématique - comme le souligne Hugh Ridley - "l'ensemble considérable de fictions qui peignent l'activité coloniale européenne pendant les années du "Nouvel Impérialisme", environ de 1870 à 1914"⁽¹²⁾, il n'en reste pas moins que cette activité, d'une perspective idéologique, n'est autre que la louange et la glorification de l'œuvre "grandiose" des pays impérialistes, et dont les dirigeants s'étaient trop influencés notamment par les théoriciens radicaux de l'époque. Dès lors, des œuvres d'auteurs de la colonie de peuplement, dont les médecins, les journalistes, les militaires, les magistrats et les fonctionnaires d'administration (qui n'étaient pas nécessairement français) se faisaient publier massivement sous le nom qui allait être définitivement connu de littérature coloniale. De plus, ils s'organisent en une sorte de cénacles pour bien clarifier leur credo. Réunions, congrès, séminaires, rencontres sont alors à l'ordre du jour.

Déjà en 1918, l'écrivain et historien Arthur Pellegrin - farouche défenseur de la langue française - fonde en Tunisie "la Société des écrivains de l'Afrique du Nord" (SEAN), dont Pierre Hubac a présenté le manifeste au premier congrès de la littérature coloniale en 1931. Une lecture attentive permet de déceler des contradictions des plus flagrantes : La littérature

coloniale doit être la justification du fait colonial, la justification du vrai colonialisme, elle doit tendre à cimenter la solidarité des races colonisées et colonisatrices et dégageant les enseignements et les bienfaits de notre présence exprimant notre idéal de générosité et de sympathie. Il faut qu'elle finisse par racheter, par excuser la conquête même, qu'elle finisse par réconcilier les éléments affrontés⁽¹³⁾.

Comment se fait-il qu'une littérature qui se base sur la distinction raciale soit généreuse et sympathique, alors qu'elle doit dans le même temps légitimer et trouver des excuses pour la conquête qui se fait, on l'aura compris, dans le sang ? Ce qui est indubitable, c'est que la littérature qui était la bienvenue était exclusivement celle qui cherchait à légitimer la présence de la colonisation et l'affermir sur le sol nord-africain par tous les moyens. Evoquant essentiellement la supériorité de l'homme blanc sur toutes les autres races, la littérature coloniale était fortement médiatisée et prise officiellement en charge par les autorités. D'un côté, elles en assurent la médiatisation et l'impression dans les maisons d'édition métropolitaines, de l'autre elles en facilitent la création des associations et des sociétés d'écrivains ainsi que des prix⁽¹⁴⁾. Celle-ci met en valeur, non sans intention idéologique, les soi-disant réalisations positives mises au service des populations des pays colonisés. En témoignent à titre d'exemples les écrits de Charles Courtin (1884-1955), l'un des plus véhéments des écrivains coloniaux qui ne cachait pas son aversion vis-à-vis des indigènes, quitte à les "exterminer"⁽¹⁵⁾. Dans son discours prononcé en 1924 lors d'une conférence devant la Société des romanciers coloniaux, Louis Bertrand, qui parle en termes de races, affiche la suprématie ontologique des Européens sur les autres peuples : Représentant d'une civilisation supérieure, (le romancier colonial) la défend devant des civilisés inférieurs ou attardés, il essaie de les en faire bénéficier tout en gardant le sens des hiérarchies nécessaires... La littérature coloniale est essentiellement une littérature des

Maitres, et j'ajouterais : de bons maitres quand c'est possible⁽¹⁶⁾.

Ce sont ces genres de discours, croyons-nous, qui allaient hypothéquer le roman maghrébin de langue française qui avait souffert pendant longtemps de l'aliénation. On y revient. Car, un corpus d'œuvres important florissait et chantait exclusivement - à quelques exceptions près⁽¹⁷⁾ - la geste de la supériorité de l'Européen en Afrique du nord⁽¹⁸⁾. A titre d'exemple, dans "La vie mystérieuse des harems" (1927), Henriette Célarié vante généreusement les bienfaits de la colonisation ne serait-ce qu'au niveau de la sécurité que les Français ont instaurée au Maroc. Sur la bouche de Sidi Abderrahmane, personnage du roman, elle fait dire tous les mérites de la colonisation française, ce qui rime à merveille avec la politique coloniale, mais qui fait fausse note avec la réalité : Eh bien, si vous pouviez, dans les souks, aller causer avec les gens et, spécialement avec les petits gens, vous recueilleriez, sur toutes les lèvres, le même aveu : Depuis l'occupation française, nous avons la sécurité. Jadis, nul n'aurait osé sortir de chez soi passé dix heures ; à présent, l'on sait n'avoir rien à craindre. Nos femmes, nos filles peuvent vaquer à leurs occupations ; elles n'ont point à redouter d'être enlevées. (La vie mystérieuse des harems, p. 9).

Mais la littérature n'est qu'un organe parmi tant d'autres qui ont été instrumentalisés dans l'objectif bien précis de la légitimation de la colonisation.

2 - L'idéologie coloniale et ses organes de propagande :

Il s'avère donc que les principales actions conduites par l'administration coloniale dans les pays soumis par les armes, c'est la légitimation de ses œuvres auprès des populations autochtones. Pour atteindre cette reconnaissance, elle recourt à l'ancrage de tout un système de valeurs par la mise en place de son idéologie. Celle-ci n'est autre, comme le précise Alain Ruscio, qu'"un tronc commun... de notions, valeurs, énoncées ou sous-jacentes émises par des penseurs professionnels (politiques, journalistes, intellectuels de toutes disciplines, écrivains)"⁽¹⁹⁾.

Ceci amène à dire que l'idéologie s'institutionnalise et s'officialise à travers des agents pour véhiculer tout un paradigme, autrement dit un modèle qui soit cohérent et unifié de voir le monde. Sachant qu'il n'y a pas de pensée qui ne soit inhérente à la substance de son expression verbale, c'est-à-dire qui ne se dise à travers des mots, l'administration coloniale recourt alors à ameuter tout un arsenal qu'elle essaie de mettre en branle, et dont les principaux vecteurs sont le sujet et le langage.

Dans *Texte et idéologie*, Philippe Hamon a étudié le rapport entre le textuel et l'idéologique pour mettre l'accent sur l'effet-idéologie que puissent véhiculer les objets sémiotiques (textes, œuvres, récits). Il arrive à la conclusion que le texte littéraire se réapproprie un "dehors" qu'il n'a pas lui-même créé, mais qu'il doit pourtant "apprivoiser" en l'intégrant aux règles de sa rhétorique :

Dans un texte, c'est certainement le personnage-sujet en tant qu'actant et patient, en tant que support anthropomorphe d'un certain nombre d'"effets" sémantiques, qui sera le lieu privilégié de l'affleurement des idéologies et de leurs systèmes normatifs : il ne peut y avoir norme que là où un "sujet" est mis en scène. Ces systèmes normatifs, qui pourront venir frapper n'importe quel personnage, apparaîtront sur la scène du texte, notamment à travers la manifestation d'un lexique et d'oppositions spécialisées : positif-négatif, bon-mauvais, convenable-inconvenant, correct-incorrupt, méchant-gentil, heureux-malheureux, bien-mal, beau-laid, efficace-inefficace, en excès-en défaut, normal-anormal, légal-illégal, sain-corrompu, réussi-raté, etc.⁽²⁰⁾. Ceci s'applique parfaitement au discours colonial. Pour réussir son entreprise et garder leur mainmise sur les colonies, l'administration coloniale, en la personne du ministre des colonies, a procédé par la mise en place d'un arsenal bien structuré pour l'exécution de la politique d'occupation. Abstraction des partis politiques qui s'activent

dans la Métropole⁽²¹⁾, vient en premier lieu le colon, puis l'école où l'instituteur qui jouent un rôle prépondérant dans l'enseignement de la langue et l'influence de la France⁽²²⁾. Le corps médical, les pères-révérands et les sœurs qui s'adonnent au prosélytisme, les missionnaires comme ces "Pères blancs" qui s'activaient en Algérie depuis 1868 pour l'évangélisation des indigènes et enfin la littérature à travers leurs romans de propagande constituaient des organes opérants de son idéologie.

En effet, dans son livre "Principes de colonisation et de législation coloniale", qui a servi efficacement dans la formation des cadres coloniaux, Arthur Girault classe un certain nombre d'organes selon leur importance et leur nature. Pour lui, la cheville ouvrière de la colonisation est le colon qui doit être minutieusement sélectionné : Ce ne sont pas des vaincus de la vie qui doivent aller aux colonies - ils auraient encore plus de peine à réussir qu'en Europe, parce que la lutte y est plus rude - mais ceux qui sont décidés à vaincre. Il faut aux colons des qualités sérieuses et variées et le colon idéal est en un certain sens, un homme d'élite⁽²³⁾.

Ces organes servent en fait, selon l'expression de Louis Althusser, d'appareils idéologiques de l'Etat (AIE). Procédant à une étude systématique des instances de toutes natures que ce soit, il les a catégorisées en appareils privés et publics tout en précisant que leur objectif reste le même, c'est d'assurer la pérennité de l'idéologie de la classe dominante au sein d'une société : Sous toutes les réserves qu'implique cette exigence, nous pouvons, pour le moment, considérer comme "AIE" les institutions religieuses, scolaires, juridiques, politiques, syndicales, de l'information, culturelles, sportives, etc.⁽²⁴⁾.

Signalons d'abord que ces AIE - contrairement à l'appareil d'Etat qui fonctionne par la répression - ceux-ci fonctionnent par l'idéologie. L'apport des AIE religieux est inestimable, car c'est par l'évangélisation qu'on peut civiliser ces "brutes" comme le déclare le révérend père Gorju : Chez ces peuples, les mœurs

atteignent les derniers degrés de la corruption : ils ne considèrent la vie que comme un moyen d'assouvir leurs appétits, leurs instincts les plus grossiers. Et le missionnaire aura pour tâche de faire jaillir une étincelle de cette fange et de faire comprendre à ces natures retombées au niveau de la brute sans raison les beautés tout immatérielles de la pureté et des autres vertus chrétiennes⁽²⁵⁾.

Mais l'AIE scolaire (l'école) et l'AIE culturel (les Lettres, en l'occurrence le roman) restent les deux organes principales de l'idéologie coloniale. Tout d'abord, parce que l'un est le corollaire de l'autre, ensuite ce sont le terrain où la démagogie peut s'inculquer subrepticement et loin de toute mesure coercitive apparente. L'école et les Lettres sont efficaces pour ancrer l'idéologie du dominant pour le contrôle des populations. Mais, au lieu que l'instruction publique implantée dans les colonies soit le moyen d'émancipation et de libération des scolarisés, le colonialisme l'a changée en instrument d'endoctrinement et de "conquête morale". Elles reproduisent un ordre social bien défini à travers l'acculturation puis l'assimilation. Et ce n'est pas gratuit si, déjà, par décret impérial en 1865, il y eut la création en Algérie d'une école de formation des instituteurs à Bouzareah⁽²⁶⁾. Celle-ci a été durant près d'un siècle la pépinière qui allait fournir la majorité des enseignants européens et indigènes (dont plusieurs sont naturalisés français) non seulement en Algérie mais dans toute l'Afrique du nord. D'autres écoles ont vu le jour comme l'École Normale de Constantine fondée en 1878, puis celle d'Oran en 1933. La première université en Algérie remonte en 1909 dont les études s'étendent jusqu'au doctorat, mais l'accès des indigènes y était très limité.

En effet, Georges Hardy, Directeur de l'enseignement du Protectorat au Maroc, préconise ouvertement la conquête morale à travers l'enseignement : Pour transformer les peuples primitifs de nos colonies, pour les rendre le plus possible dévoués à notre

cause et utiles à notre entreprise, nous n'avons à notre disposition qu'un nombre très limité de moyens, et le moyen le plus sûr, c'est de prendre l'indigène dès l'enfance, d'obtenir de lui qu'il nous fréquente assidûment et qu'il subisse nos habitudes intellectuelles et morales pendant plusieurs années de suite ; en un mot, de lui ouvrir des écoles où son esprit se forme à nos intentions⁽²⁷⁾.

La conquête morale dont parle Georges Hardy n'est d'ailleurs possible qu'à travers, d'une part, l'enseignant, transmetteur et praticien d'un savoir taillé sur mesure, lui aussi changé en démagogue ; d'autre part à travers les manuels scolaires d'histoire, de géographie et des livres de lectures conçus à dessein purement doctrinal. Chagné en appareil idéologique, l'enseignant exemplaire est celui qui modèle cette enfance en tant que pâte encore modelable selon les vœux des autorités, et non dans l'objectif noble de la sortir de l'ignorance. C'est pour cette raison que le recrutement de l'enseignant colonial n'était pas une mince affaire ; celui-ci doit jouir des qualités bien précises, car il est considéré avant en tant que colon comme le montre ce discours du Gouverneur Général, Martial Merlin, à l'occasion de l'ouverture de séance du CSEP le 27 Juin 1921 : La question du personnel est en effet primordiale, elle est la cheville ouvrière de notre enseignement. Il importe avant tout que ce personnel soit dispersé en nombre sur toute l'étendue du territoire. Mais aussi est-il indispensable qu'il réunisse les qualités maitresses qui font de l'instituteur colonial un apôtre, un missionnaire laïque. Santé physique et endurance, culture solide, courage à toute épreuve, dévouement et honnêteté professionnelle, tel est le bagage intellectuel et moral de tout colonial, mais surtout de tout éducateur colonial⁽²⁸⁾.

Mais d'où vient justement toute cette idéologie coloniale marquée par la supériorité de l'homme blanc ? Jules Harmand, Arthur Girault, Georges Hardy, Joseph Folliet et Albert Sarraut sont, entre autres, les théoriciens de la colonisation

française qu'ils interprètent comme un phénomène spécifique aux peuples civilisés⁽²⁹⁾. En effet, influencés par les biologistes du XIX^e siècle, notamment par la théorie de l'évolutionnisme et du darwinisme social, ces écrivains théoriciens voient dans la colonisation un besoin d'expansion qui relève d'un phénomène naturel à l'instar de ce qui se passe chez le règne animal qui occupe et conserve son territoire. Arthur Girault, dont les idées positivistes traduisent une confiance démesurée dans le progrès de la science, s'inspire directement de l'évolutionnisme social de Darwin et Spencer pour justifier ainsi le fait colonial : C'est une loi générale non seulement à l'espèce humaine, mais à tous les êtres vivants, que les individus les moins bien doués disparaissent devant les mieux doués. L'extinction progressive des races inférieures devant les races civilisées ou, si l'on ne veut pas de ces mots, cet écrasement des faibles par les forts est la condition même du progrès⁽³⁰⁾.

Peaufinant leur réflexion, ils allèguent par la suite que la colonisation relève d'un acte "conscientieux" et "raisonné" propre aux seuls peuples civilisés. Mais ces "civilisés" qui louent et justifient les "bienfaits" de la politique expansionniste ne s'abstiennent pas pour autant, de formuler des jugements et des critiques des plus mordants émanant d'un regard de supériorité vis-à-vis de l'Autre, le colonisé, le barbare, le "sous-homme". Cette conception européocentriste ne se gêne pas d'affirmer que l'occupation d'autres peuples n'est aucunement condamnable d'un point de vue éthique ; elle relève plutôt d'un fardeau à assumer auprès des non-civilisés comme le chantait Rudyard Kipling⁽³¹⁾. La colonisation n'est pas une occupation gratuite de l'espace, dit Kipling dans son poème, elle n'est pas non plus un choix, mais il s'agit d'un devoir qui consiste à civiliser ces indigènes qui n'ont pas de civilisation. Le poème ne cache pas pour autant le racisme et la dimension christique de l'auteur :
O Blanc, reprends ton lourd fardeau :
Envoie au loin ta plus forte race,

Jette tes fils dans l'exil
Pour servir les besoins de tes captifs ;
Pour - lourdement équipé - veiller
Sur les races sauvages et agitées,
Sur vos peuples récemment conquis,
Mi-diables, mi-enfants.

Il faut dire cependant qu'il ne manquait pas de dilemmes moraux pendant la conquête de ces pays. Or les souffrances, dit Arthur Girault, "sont passagères et le progrès est définitif"⁽³²⁾. Les autorités coloniales réussissent leur pari à travers l'enseignant en gagnant l'âme de l'indigène, mais aussi à travers les programmes auxquels elles octroyaient la plus grande importance pour sortir "un sous-produit de la colonisation". Leurs efforts en matière de l'éducation n'avaient pas tourné en eau de boudin, d'autant plus qu'on trouve des écrivains indigènes répéter, de la même veine, la même rengaine partout en Afrique du nord dans des discours louangeurs vis-vis de la politique coloniale.

3 - Du mimétisme inconscient :

A en croire Jean Déjeux⁽³³⁾, les premiers textes écrits par les arabo-musulmans maghrébins voient le jour au tout début du XX^e siècle ; ils sont à imputer aux autochtones algériens. Cette conquête se faisait sous les idéaux républicains d'une colonisation humaniste et civilisatrice que prônait Jules Ferry, alors ministre de l'instruction publique sous la troisième République. Bénéficiant de sa fameuse loi du 28 mars 1882 - relative à l'obligation de l'enseignement -, une infime partie de la population autochtone accède pour la première fois à l'école française pour finir par apprendre la langue et les dogmes de la République : ce fut le début de la francisation.

En effet, l'école française qu'ils fréquentaient les a façonnés par la lecture et la connaissance des grands romanciers romantiques et réalistes français du XIX^e siècle. Il faut dire à ce propos que c'est pour la première fois - par l'influence et la contagion - que les indigènes maghrébins allaient connaître le

roman comme forme littéraire dans sa codification comme telle. C'est un genre purement importé à l'Occident (en l'occurrence la France et l'Angleterre) lequel a été le produit d'une société capitaliste marquée par l'industrialisation et l'émergence d'une société bourgeoise du XIX^e siècle dont il porte l'empreinte et l'idéologie⁽³⁴⁾. Les premiers textes maghrébins de langue française, copie conforme quant au modèle romanesque européen, véhiculaient donc un discours idéologique la plupart du temps dans l'inconscience de leurs auteurs⁽³⁵⁾. C'était dans un genre romanesque considéré comme le dit Charles Bonn tel "un sous-genre" par rapport au genre dominant : Ces auteurs semblent n'avoir acquis leur statut d'écrivains et d'intellectuels qu'au prix d'une "trahison" et peuvent être exhibés comme justification de la politique d'assimilation⁽³⁶⁾.

Ces romanciers ne font que véhiculer le même discours idéologique en reprenant les mêmes mythes, stéréotypes et topoi que les écrivains coloniaux. Bien qu'ils fassent état de leur difficile ascension dans une société où les discours coloniaux d'égalité n'étaient que promesse de Gascon⁽³⁷⁾, ils ne cachent pas pour autant leur fascination devant la culture occidentale en général et l'œuvre civilisatrice française en particulier. Leur marge de manœuvre est très réduite pour écrire autrement : Dans une telle situation illocutoire, la prise de parole romanesque par les indigènes adopte nécessairement une stratégie de compromis(sion). Le romancier souscrit aux règles du jeu fixées par la culture dominante, affiche son acculturation comme preuve de son humanité et s'enferme dans un plaidoyer qui lui sera, plus tard reproché comme manifestation patente de sa sujétion. Mais sa parole - si contrainte et ambiguë soit-elle - opère malgré tout un frémissement dans les rapports de domination et déstabilise quelque peu la nature, par essence fragile des justifications idéologiques de la colonisation. L'écrivain colonisé, à l'instar de l'esclave qui ne sait d'abord que répéter la parole de son maître, semble à première lecture, se

perdre dans le mirage du mimétisme⁽³⁸⁾.

Qu'ils soient conscients ou non de l'ampleur de l'acculturation, les écrivains indigènes répètent la même thématique. C'est le cas de la supériorité de la civilisation occidentale en jouant sur la dichotomie tradition/modernité, culture arabo-musulmane/culture française, l'émancipation à travers la fréquentation de l'école coloniale, la sécurité retrouvée, la construction d'une infrastructure du pays (routes hôpitaux, écoles) etc. Mais il paraît que ce qui importait chez ces écrivains, c'est qu'ils voulaient surtout - abstraction de l'image négative qu'ils réfléchissent - montrer qu'ils étaient capables d'écrire dans une langue correcte sur un pied d'égalité avec les écrivains français. C'était en fait la période de l'acculturation et du mimétisme esthétique que représentaient - aux yeux d'une critique idéologique farouche - des écrivains comme Sefrioui, Mammeri ainsi que Dib à travers sa trilogie. Ahmed Sefrioui qui ne faisait pas la moindre mention de la présence française dans son roman "La Boîte à merveilles", était pourtant taxé de son désengagement vis-vis de la cause nationale. Il était considéré comme l'élève docile des Français pour avoir respecté à la lettre et le réalisme et le style académique de la langue métropolitaine⁽³⁹⁾. De plus, on avait qualifié son roman d'ethnographique, car il fournit au lecteur occidental le code et le dépaysement qu'il attend de la part d'un indigène⁽⁴⁰⁾.

Pour conclure, l'écrivain maghrébin n'aurait pu connaître la pratique du roman comme genre littéraire, si ce n'était la colonisation française. Genre occidental qui en porte l'empreinte et l'idéologie, le roman colonial s'était complètement inféodé dès le départ sous l'autorité coloniale pour se faire l'organe de propagande et de légitimation de son œuvre. La supériorité de l'homme blanc était au cœur de ses préoccupations en jouant le plus souvent sur cette dichotomie civilisé/barbare, dans un viol patent de la devise républicaine. Son objectif, là encore, c'est de faire croire aux indigènes le bien-fondé de la mission civilisatrice.

Les premiers écrivains maghrébins les imitaient alors dans l'absence de tout esprit critique, car la tentation était irrésistible face à un Etat qui mobilise toutes ses capacités d'endoctrinement. Nous assistons à l'occidentalisation du maghrébin qui dénigre sa propre culture millénaire. Mais la prise de conscience n'allait pas tarder, car aux lendemains des indépendances, des consciences vives ouvrent dans le sens de percer à jour le néocolonialisme et recouvrer ainsi une identité longtemps occultée.

Notes:

1 - C'est le cas par exemple de Louis Bertrand (1886-1941) le chanteur et le théoricien de la supériorité de la civilisation latine dans "Le sang des races" (1899).

2 - C'est le cas de Maurice Le Glay (1868-1936) qui préconisait "le dahir berbère".

3 - En France, l'appellation "roman colonial" ou "littérature coloniale" est à porter au crédit de l'écrivain et journaliste Pierre Mille. Il était un fervent défenseur de la cause coloniale et de l'institutionnalisation de la littérature qui en découlait. Voir, En passant : Littérature coloniale, Le Temps, 19 août 1909, et Barnavaux aux colonies suivi d'Écrits sur la littérature coloniale, L'Harmattan, Paris 2002, pp. 171 - 173.

4 - Roland Lebel : Les voyageurs français du Maroc. L'exotisme marocain dans la littérature de voyage, Larose, Paris 1936, p. 7.

5 - Marius et Ary Leblond : Après l'exotisme de Loti, le roman colonial, Vald-Rasmussen, Paris 1926.

6 - Roland Lebel : Histoire de la littérature coloniale en France, Larose, Paris 1931, p. 79.

7 - Ibid.

8 - Jean-Marc Moura : Littérature coloniale et exotisme, Examen d'une opposition de la théorie littéraire coloniale, Jean-François Durand Ed, Découvertes, Tome I, L'Harmattan, Paris 2000, pp. 21-39.

9 - Roland Lebel : Histoire de la littérature coloniale en France, op. cit., p. 76.

10 - Il est à noter qu'on entendait par "algériens", et ce pendant toute la période de colonisation, non pas les Algériens autochtones arabo-musulmans, mais les Européens d'Algérie d'où l'Algérianisme, mouvement littéraire paru suite à la fondation en 1921 de l'Association des écrivains algériens, ainsi que la revue littéraire Afrique par Robert Randau et Jean Pomier. Cf. Paul Siblot :

Pères spirituels et mythes fondateurs de l'Algérianisme, Le roman colonial, Volume 7, Itinéraires et contact des cultures, Publications du Centre d'études francophones de l'université de Paris XIII, L'Harmattan, 1987, pp. 29-60.

11 - Paul Siblot : L'Algérianisme : fonctions et dysfonctions d'une littérature coloniale, op. cit., p. 90.

12 - Jean-Marc Moura : op. cit., p. 22.

13 - Paul Siblot : op. cit., pp. 81-92.

14 - Pour les Leblond par exemple, en 1906, l'Académie française leur décernait le premier prix pour "La Grande Ile de Madagascar" ; l'Académie Goncourt couronnait leur roman "En France" en 1909.

15 - Pour une idée claire sur les romans de Charles Courtin, Cf. l'article de Jean-Louis Planche : Charles Courtin, romancier de l'affrontement colonial, in Revue de l'Occident musulman et de la méditerranée, Volume 37, N° 37, Edisud, Aix-en-Provence 1984, pp. 37-46.

16 - Paul Siblot : op. cit., p. 90.

17 - Henry de Montherlant faisait les rares figures d'exception au sein des écrivains coloniaux avec son roman "La Rose de sable". Voir, Abdeljlil Lahjomri : La Rose de sable le roman marocain oublié de Henry de Montherlant, L'Observateur du Maroc, N° 213, du 7 mai 2013.

18 - Ce fut le cas à titre d'exemples des frères Tharaud avec "La fête arabe" (1912), "Rabat ou les heures marocaines" (1918), "Marrakech ou les seigneurs de l'Atlas" (1920), Charles Courtin avec "La brousse qui mangea l'homme" (1929) et "Café maure" (1939).

19 - Aain Ruscio : Le credo de l'homme blanc, Ed. Complexe, Paris 1995, p. 14.

20 - Philippe Hamon : Texte et idéologie, Ed. PUF, coll. Ecriture, Paris 1984, pp. 104-105.

21 - A titre d'exemple, Le Parti colonial français, fondé en fin du XIX^e siècle, a pu influencer dans le cadre du Nouvel ordre colonial tous les milieux politiques et ceux des affaires pour imposer la présence de la France dans le monde. Voir, Marc Lagana : Le Parti colonial français, Presses de l'Université du Québec 1990, p. 90.

22 - Dans les années 20, Maurice Le Glay, Paul Marty et Georges Hardy avaient créé l'école berbère qui donnera naissance au collège berbère d'Azrou en 1927. Cf. Abdeljlil Lahjomri : Le Maroc des Heures françaises, Marsam, Rabat 1999, pp. 345-375.

23 - Arthur Girault : Principes de colonisation et de législation coloniale, Tome II, Larose, 1^{ère} édition, Paris 1895, p. 2.

24 - Louis Althusser : Idéologie et appareils idéologiques d'Etat, La Pensée, N° 151, juin 1970.

- 25 - Alain Brezault : Les écrivains et la colonie, les mensonges de l'Histoire, africultures, 2005, revue consultable sur, <http://africultures.com>
- 26 - Voir, Ali Kouadria : Manuels scolaires et représentation de l'Algérien, consultable sur, <http://www.univ-skikda.dz>
- 27 - Antoine Léon : Colonisation, enseignement et éducation, coll. Bibliothèque de l'éducation, L'Harmattan, Paris 1991, p. 21.
- 28 - Carine Eizlini : Le Bulletin de l'Enseignement de l'AOF, une fenêtre sur le personnel d'enseignement public, expatrié en Afrique Occidentale française (1913-1930), Thèse de doctorat, Université Paris Descartes, p. 158.
- 29 - Voir Dino Constantini : Mission civilisatrice, le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française, Editions La Découverte, Paris 2008.
- 30 - Albert Girault : Principes de colonisation et de législation coloniale, Larose, Paris 1895, p. 31.
- 31 - Né en Inde Britannique en 1865, cet écrivain (Prix Nobel en 1907) est le premier à avoir parlé du "fardeau de l'homme blanc", "The White Man's Burden" dans un poème ainsi intitulé, où il soutient la colonisation d'une manière générale, et plus particulièrement celle des îles philippines par les Etats-Unis d'Amérique.
- 32 - Arthur Girault : op. cit., p. 3.
- 33 - Jean Déjeux : Littérature maghrébine d'expression française, Editions Naaman, Québec 1980.
- 34 - C'est Roland Barthes (ainsi que d'autres après lui comme Edouard Saïd dans Culture et impérialisme) qui ont montré que l'expression littéraire, le roman du XIX^e siècle en l'occurrence, masquait une idéologie que la bourgeoisie voulait perpétuer pour assurer la continuité de ses intérêts. Pour déjouer et perturber les assignations fixées par ce code romanesque bourgeois, Barthes propose la possibilité d'une "écriture neutre", "une écriture blanche" à travers "un langage autarcique qui ne plonge que dans la mythologie personnelle et secrète de l'auteur". Cf. Le Degré zéro de l'écriture, Editions du Seuil, Paris 1953, p. 19.
- 35 - Pour n'en citer que les plus illustres des écrivains indigènes, c'est le cas de M'hamed Ben Rahal (1858-1928), le premier bachelier algérien à avoir écrit en 1891 une nouvelle intitulée "La vengeance du Cheikh". C'est le cas également de l'assimilationniste Rabah Zénati (1877-1952), de Mohammed Ben Cherif qui a fait ses études au Lycée d'Alger, puis à l'école militaire de Saint-Cyr d'où il sort sous-officier en 1899, de Jean Amrouche (1906-1962), de Faci Saïd (naturalisé français en 1906) qui a écrit "Mémoire d'un instituteur algérien d'origine indigène" (1931). Djamila Debèche a écrit "Leïla, jeune fille d'Algérie" (1947). C'est le cas du tunisien Tahar Safi et Guy Derwil avec "Les

toits d'émeraude" (1924), des marocains Abdelkader Chatt avec "Mosaïques " (1932), Ahmed Sefrioui avec "Le chapelet d'ambre" (1949) et "La boîte à merveilles" (1954). En 1954, Driss Chraïbi a écrit "Le Passé simple" qui a créé un tollé au Maroc.

36 - Charles Bonn et autres : Littérature maghrébine de la langue française, Paris 1996, p. 2.

37 - Dans "Mémoire d'un instituteur algérien d'origine indigène", l'auteur fait état de nombreux obstacles qui se dressent face à un indigène qui demande la naturalisation. Cf. Jean Déjeux : Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française.

38 - Naget Khadda : Naissance du roman algérien dans l'Algérie coloniale, Jean-François Durand Ed, Regards sur les littératures coloniales. Afrique francophone, Découvertes, L'Harmattan, Paris 1999, p. 121.

39 - Lahcen Mouzouni : Réception critique d'Ahmed Sefrioui, Publisud, Paris 1987.

40 - Khatibi qui a procédé à une typologisation du roman maghrébin qualifie le roman ethnographique comme étant celui "qui consiste dans la description minutieuse de la vie quotidienne surtout sur le plan des mœurs et coutumes". Cf. Le roman maghrébin, Maspero, Paris 1968.

Pour citer l'article :

* Dr Abdelhak Bouazza : L'effet idéologique du roman colonial au Maghreb, Revue Annales du patrimoine, Université de Mostaganem, N° 17, 2017, pp. 7 - 25.

<http://Annales.univ-mosta.dz>